

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 9 (1979)
Heft: 2

Rubrik: SOS consommateurs : gentilles dupes en car

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Gentilles dupes en car

«Cordiale bienvenue... laissez vos soucis journaliers et partez avec nous pour une journée de véritable détente...» ou bien: «Excursion fabuleuse dans le merveilleux Seeland...» Va et découvre ton pays disait déjà, je crois, Jean-Jacques Rousseau, va et découvre aussi, par la même occasion, d'étranges pratiques commerciales.

Des promenades que vous aimez...

... vous, les aînés, que vous attendez peut-être avec impatience, parce que pour une fois, le car vous prend devant votre porte. L'ambiance est sympathique grâce à un «gentil animateur». Des promenades que détestent par contre toutes les associations de consommateurs, tous les travailleurs sociaux, tous les vrais animateurs de vos centres de loisirs.

Un problème international, ou tous solidaires...

Les courses en car que nous essayons d'endiguer depuis des années, continuent à sévir allègrement. Bien mieux, le fléau est devenu européen, et il semble maintenant que la CEE à Bruxelles et à Luxembourg est en train de s'y intéresser. Il s'agit d'un rackett à grande échelle, que vous favorisez et dont vous maintenez l'existence en y participant.

Des réactions néanmoins se font jour. Ainsi depuis plusieurs années déjà les consommateurs alsaciens distribuent aux aînés des petites brochures bilangues dont le texte est plutôt féroce (voir ci-contre un exemplaire). Par ailleurs, toujours grâce à la Chambre de consommation d'Alsace, un organisateur a été condamné à 18 mois de prison dont 6 ferme et à 30 000 FF d'amende. Mais chez nous tout ce joli monde fait bien attention à rester dans la légalité. Les rares fois où cela n'est pas le cas, sachez que les polices du commerce savent en profiter!

Les promesses

Dans certains cantons (mais pas dans tous) Vaud, par exemple, le prospectus doit expressément indiquer qu'il s'agit d'une course avec démonstra-

tion-vente, porter la liste des objets présentés avec leur prix, et la valeur des primes-cadeaux s'il y en a. A part cela le programme est toujours le même (rien d'étonnant puisqu'il s'agit toujours des mêmes maisons... l'une d'entre elles a même plus de... 20 noms différents sur sa boîte à lettres):

- un prix intéressant pour la course elle-même;
- une prime-cadeau à chaque participant;
- une visite (ville pittoresque, zoo, fabrique);
- un repas «gastronomique» (sic);
- une démonstration avec film (ou non). **Cette partie occupant d'ailleurs un temps considérable.**

Les enfants ne sont pas admis (ceci doit vous mettre la puce à l'oreille). Pas de philanthropie: ils occupent des sièges et n'achètent pas de friteuses, eux...

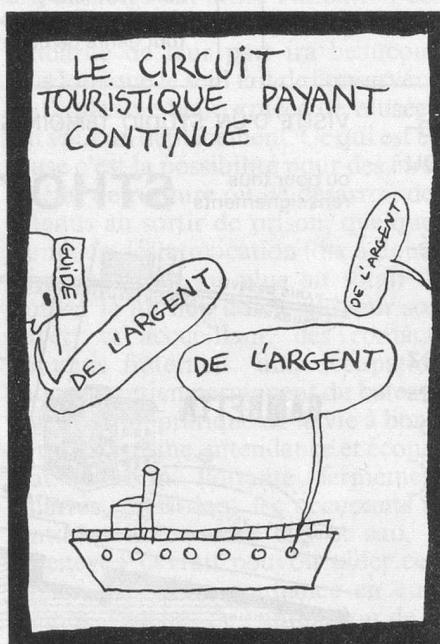
La réalité

Chaque fois que l'on entend des discussions d'aînés dans leur club, ils avouent bien vite n'avoir pas su voir ou avoir vu trop tard les pièges.

La journée revient cher, même si l'on n'achète pas. Les nombreux arrêts, les boissons, le dessert parfois se paient en plus et... plus cher. Avez-vous vraiment fait le total?

Les objets vendus sont très très chers. Ils ont tous sans exception leur équivalent dans le commerce normal à des prix 3, voire 4 fois moins élevés. (Couvertures en polyvinyl, p. ex.) Le problème de l'après-vente n'est pas résolu.

Où expédier l'appareil pour réparation? Aurez-vous le courage et la force d'emballer et de poster une presse à repasser, par exemple?



Nous n'avons pas pu déterminer si le contrôle ASE est vraiment fait sur tous les appareils. Nous reviendrons sur les normes de sécurité électriques.

Les appareils sont dangereux, non pas en tant que tels, mais parce qu'ils sont en général vendus à des personnes âgées, voire très âgées: friteuses, marmites à pression, presses électriques, couvertures chauffantes (un objet à manipuler avec tant de précaution, que les associations de consommateurs ne le recommandent qu'avec réticence). Bonne vue, bonne mémoire, attention sont nécessaires pour utiliser ces objets. Beaucoup d'acheteurs nous avouent les avoir laissés depuis toujours dans leur armoire...

Le baratin

L'animateur, qui n'a guère de raison de vous aimer, auquel vous ne devez rien, absolument rien, insiste sur la santé, la diététique: bonne digestion grâce aux casseroles; plus de rhumatismes grâce aux couvertures à prix astronomique et aux sous-vêtements que vous trouveriez à meilleur compte dans les magasins spécialisés.

Bulletins de commande fantaisistes

Souvent sans double pour le client qui permette une vérification à la réception. On paie un modèle «vu» en démonstration... comment s'assurer que celui que l'on reçoit est bien le même? Certaines ventes sont des ventes à tempérament et pourtant les contrats ne sont pas toujours conformes au Code (voir n° de janvier).

Que faire ?

Boycotter ces courses, même si cela vous fait de la peine. Vous êtes complices du système, vous le maintenez en le favorisant et vous êtes moralement responsables des futures victimes.

Allez en groupe, à plusieurs, occuper des places et ne rien mais alors là, ne rien acheter; même si le vendeur se fait suppliant et vous dit que sa petite famille n'aura rien à manger! Ne pas se laisser impressionner par ceux qui achètent. Bien regarder les articles. Et éventuellement comparer avec des catalogues ou des commerçants. (Edifiant, la poêle Teflon qui coûte 16-18 fr. chez le quincailler et que l'on retrouve à... 40 fr. — ou bien est-ce 39,90 — dans la course en car...) Si vous êtes courageux, sortir un roman policier ou un tricot au moment de la démonstration. Ou même y échapper... **personne** ne peut vous obliger à y assister, et le chauffeur du car est tenu de vous indiquer l'heure du départ. Faites une petite balade, allez boire un café, et revenez un peu avant l'heure que l'on vous a indiquée...

Avec les CFF, par exemple, on paie plus cher (souvent pas beaucoup) mais on est libres...

Demander aux propriétaires de cars de votre région qu'ils organisent aussi des tournées qui vous prennent à votre porte (peut-être aussi en collaboration avec les responsables locaux de vos clubs). Organiser en cours de route un loto ou une loterie surprise. A vous de faire pièce par l'imagination aux pièges dorés des faux animateurs, des loups déguisés en agneaux!

Nous nous permettrons quand même de nous étonner que des propriétaires de cars ou des compagnies de transports, ainsi que des cafetiers-restaurateurs, favorisent ce petit jeu...

Si, faute de combattants, le combat cessait un jour? Quel rêve! Un autre article pourrait être consacré à cet important sujet si vos témoignages sont assez nombreux.

Qu'exiger lors d'un achat d'appareil électrique?

- Une garantie, signée, datée...
- une adresse ailleurs que sur l'étiquette d'un colis pour le service après-vente et les réclamations...
- un mode d'emploi clair et précis, un étiquetage détaillé (pas en français fédéral ou en suédois);
- le sigle ASE sur la prise ainsi qu'une plaquette apposée sur l'appareil qui vous indique: le voltage, le nombre de Watts, l'isolation double, encore mieux le sigle IRM;
- un double du contrat ou bon de commande mentionnant clairement le nom de l'appareil et du modèle (pas une «friteuse électrique», mais une friteuse Trucfrit, modèle 3 litres avec panier et couvercle).



Prochain article: «Savoir ce que l'on mange: l'étiquetage».

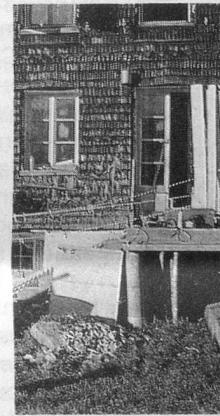


Chers parrains et marraines,

Vous êtes impatients d'avoir des nouvelles de votre protégé! A notre grande satisfaction, Laurent se porte comme un charme, il grandit, s'épanouit. Le 1^{er} novembre il a fait son premier pas. Depuis fin octobre, il a quitté définitivement l'Ecole ménagère pour l'ambiance affectueuse de sa famille. Celle-ci se compose de ses parents, de quatre frères turbulents et de sympathiques grands-parents. Le grand-père, nous l'avons rencontré en travail, dans les champs. Sa femme, heureuse d'avoir un petit-fils à choyer, s'en occupe pendant une grande partie de la journée, car la maman va travailler et ne peut laisser Laurent seul à la maison. Les quatre frères vont tous à l'école, l'aîné à l'école secondaire, les trois autres à l'école primaire. Ce sont, paraît-il, de bons élèves. Toute la famille vit dans une petite ferme, les grands-parents au rez-de-chaussée, Laurent et sa famille au premier étage. Comme leur maison se trouve un peu à l'écart, elle est gardée par un fidèle chien Saint-Bernard. Adossés à l'un

des côtés de la maison, des clapiers renferment cinq lapins «papillon». Des chats, petits et grands, s'ébattent autour de la ferme. Quelques poules éparses picorent leur pitance où elles la trouvent. Deux chèvres, l'une brune, l'autre blanche, se tiennent sagement à l'étable. Deux perruches vertes bavardent dans leur cage et tiennent compagnie à Laurent. Voilà le sympathique milieu dans lequel vit votre filleul qui vous envoie, chers parrains et marraines, un tout bon bécot.

Sr M. F. B.



Laurent et sa maison.

Les lecteurs d'«Aînés» ont bon cœur!

Liste des donateurs.
Total précédent: Fr. 1686.55

Versements reçus au 29 décembre 1978:
Mme A. F. La Tour-de-Peilz Fr. 20.—; Fam. J. Ch. Essertines Fr. 50.—; Mme A. B. Tramelan Fr. 50.—; Gs J. Les Geneveys-sur-Coffrane Fr. 20.—; Anonyme Granges-Marnand Fr. 20.—; R. D. Carruge Fr. 10.—; M. K. Le Mont-sur-Lausanne Fr. 50.—; E. Sch. La Chaux-de-Fonds Fr. 10.—; P. de W. Pully Fr. 20.—; Mme M. M. Chêne-Bougeries Fr. 50.—; D. G. Genève Fr. 20.—; D. M. N. Pully Fr. 50.—; P. J. Lausanne Fr. 100.—; Mme A. A. Fribourg Fr. 10.—; Mlle L. K. Genève Fr. 20.—; Ch. H. Pully Fr. 5.—; Mlle M. J. Corseaux Fr. 50.—; E. J. Bâle Fr. 25.—; H. C. Granges Fr. 5.—; Mme E. Ch.-F. Bâle Fr. 20.—; Anonyme Veyrier Fr. 5.—; R. I. R. Rapperswil Fr. 10.—; L. D. Orbe Fr. 10.—; G. F. Chernex Fr. 10.—; Groupe des dames âgées de la Paroisse de Nidau Fr. 70.—; M. P. Rolle Fr. 10.—; Ch. Begnins Fr. 10.—; H. M. Gimel Fr. 20.—; Anonyme Fribourg Fr. 10.—;

Mme M. G. Lausanne Fr. 50.—; M. C. K. Morges Fr. 30.—; Mme J. R. Thoune Fr. 10.—; S. et G. H. Lausanne Fr. 50.—; Mme B. Ch. Préverenges Fr. 30.—; Mme B. C. Thonon-les-Bains Fr. 100.—; Mme J. T. Genève Fr. 10.—; Mme C. M. Joux-tens Fr. 20.—; G. G. Vaulruz Fr. 10.—; M. S. Vevey Fr. 10.—; Mme F. P. Val-lorbe Fr. 10.—; E. de B. Le Lignon Fr. 10.—. Total: Fr. 1100.—

Total au 29 décembre 1978:
Fr. 1686.55 + 1100.— = Fr. 2786.55
Biscuits de Noël pour la famille de Laurent Fr. 16.10
Solde Fr. 2770.45

A tous ces généreux donateurs un grand merci!

Vu le succès de cette action, «Aînés» s'intéressera bientôt à un deuxième enfant. Un jour peut-être pourrons-nous aider un enfant dans chaque canton romand... Nous le souhaitons infiniment.

Toutes les personnes désireuses de participer à nos parrainages peuvent adresser leur don au CCP 17-688, Société de Banque Suisse, Fribourg. Prière d'écrire au dos du coupon: «Aînés» parrainages, compte 66-851 759. Merci!